



Centres régionaux  
d'accueil, soutien et  
orientation pour  
personnes  
toxicodépendantes  
et leurs proches

***Morges - Nyon***

# ***Rapport d'activité 2018***

***Mai 2019***

## Table des matières

	Page
1. Résumé du rapport d'activité 2018	1
2. Introduction	2
3. Comité	3
4. Personnel et intervenants divers	3
5. Liens avec les réseaux professionnels	5
6. Rencontres interinstitutionnelles	5
7. Collaborations interinstitutionnelles	6
8. Fréquentation des centres	7
9. Prestations	8
9.1 Accueil	
9.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques	
9.3 Prestations médicales et remise de médication	
9.4 Soins de base	
9.5 Soins infirmiers	
9.6 Approche corporelle	
9.7 Prestations de réduction des risques	
9.8 Prestations socio-éducatives	
9.9 Prestations socio-administratives	
9.10 Evaluations et indications pour séjours résidentiels	
9.11 Action de prévention	
10. Usagers	14
10.1 Provenance	
10.2 Motifs des "nouvelles demandes"	
10.3 Profil des usagers	
11. Fondation des Amis d'Entrée de Secours	20
12. Perspectives 2019	20
13. Conclusion	21

## 1. Résumé du rapport d'activité 2018

*Entrée de Secours (EdS) répond aux besoins de soutiens médico-psycho-sociaux des personnes toxicodépendantes de l'Ouest vaudois. L'institution a ouvert un centre d'accueil ambulatoire à Morges en 1997 et à Nyon en 2015. Elle propose une large palette de prestations psychosociales et médicales, des soins de base et des aides administratives à des personnes qui ont, ou qui ont eu, une addiction aux produits psychotropes, ainsi qu'un soutien aux familles et proches. Ces prestations sont dispensées par du personnel social et paramédical qualifié et des médecins consultants.*

*Entrée de Secours travaille en partenariat avec le Secteur Psychiatrique Ouest, avec notamment des consultations dans les centres d'EdS par le médecin de son Pôle addictologique. EdS collabore et se coordonne avec les divers autres acteurs du réseau social et médical régional, et met à leur disposition ses compétences en matière de toxicodépendance. Entrée de Secours est aussi le centre d'évaluation et d'indication pour l'Ouest vaudois pour les personnes dépendantes ayant un projet de séjour en institution résidentielle.*

*En 2018, EdS a fourni des prestations à près de 50 usagers par jour en moyenne. Sur une année, ce sont plus de 400 personnes qui ont bénéficié de ses services.*

*Les motifs principaux qui ont amené les nouveaux usagers de l'année à solliciter EdS sont des demandes :*

- d'évaluation/bilan/orientation vers une institution résidentielle ou de sevrage,*
- d'entretiens de soutien psychologique individuel et/ou de famille,*
- de traitement médical et/ou de remise de médication,*
- de soutien administratif.*

*Après avoir très fortement augmenté en 2017, la moyenne d'âge de nos nouveaux usagers a légèrement baissé, mais reste supérieure à 40 ans.*

*Entrée de Secours est de plus en plus sollicitée par des personnes qui présentent des problèmes liés à leur consommation d'alcool.*

*Les personnes qui sollicitent EdS ont souvent une insertion professionnelle difficile. En 2018, à Morges, près des trois quart des nouveaux usagers sont sans emploi; et plus de la moitié à Nyon. Parmi ces derniers, on trouve cette année un pourcentage inhabituellement élevé de personnes au bénéfice d'une formation supérieure (40 %).*

*La situation de logement des nouveaux usagers est très contrastée en 2018, avec seulement 6 % de SDF à Morges contre 30 % à Nyon.*

## 2. Introduction

Entrée de Secours (EdS) fournit des prestations de traitement et de thérapie à bas seuil d'accessibilité, de prévention et promotion de la santé, de réduction des risques ainsi que d'accompagnement et d'orientation aux personnes de l'Ouest vaudois touchées par des problèmes de dépendances et à leurs proches. D'autre part, en tant que centre de compétence régional en matière d'addictions, EdS offre un soutien aux prestataires du réseau socio-sanitaire pour la gestion des problèmes associés à la dépendance.

Les équipes de ses centres de Morges et de Nyon travaillent en étroite collaboration. Leur fonctionnement, leurs règles et leurs prestations sont identiques. Elles conservent cependant une marge de manoeuvre pour développer des actions spécifiques en fonction des opportunités et des particularités régionales.

Depuis plus de 20 ans, EdS s'est adaptée pour répondre au mieux aux besoins des habitants de sa région. Sa structure de Morges s'est ouverte en tant que centre d'accueil à bas seuil d'accessibilité. Offrant dès son ouverture des prestations médicales, elle est aujourd'hui reconnue comme centre de traitement pour l'Ouest vaudois. Au cours des années, l'offre de prestations à visée thérapeutique a été développée. D'autre part, EdS est devenue centre d'évaluation et d'indication pour les entrées en institutions résidentielles.

L'ouverture de l'antenne nyonnaise en 2015 a permis de mieux répondre aux besoins des habitants du district de Nyon. Elle a par ailleurs joué un rôle prépondérant dans l'amélioration de la collaboration avec le Secteur Psychiatrique Ouest.

Le soutien financier de la structure nyonnaise par les fonds cantonaux d'aide au démarrage s'est terminé en 2018. Ce n'est qu'au mois de juin que nous avons eu la certitude de bénéficier d'un soutien financier cantonal suffisant pour boucler le budget de l'année en cours. Cette incertitude financière a retardé l'engagement d'un employé pour repourvoir un poste vacant à EdS-Nyon et l'équipe socio-sanitaire a dès lors été en sous-effectif durant plusieurs mois. Elle n'aurait pas pu assumer ses tâches tout au long de l'année si elle n'avait pas pu bénéficier du soutien de collègues de Morges venus régulièrement renforcer l'équipe.

L'immeuble d'EdS-Morges se trouvait sur une parcelle en copropriété avec le bâtiment voisin. La parcelle a été morcelée en 2018 et la copropriété dissoute.

### 3. Comité

Comme en 2017, le comité de l'association n'a pas connu de changement. Il est composé de :

Co-présidents	<b>Forel</b>	<b>Patrick</b>	Médecin
	<b>Féret</b>	<b>Rachèle</b>	Travailleuse sociale
Membres	<b>Avigdor</b>	<b>Luc</b>	Médecin
	<b>Labhard</b>	<b>Katyla</b>	Secrétaire municipale
	<b>Perrin</b>	<b>Yves</b>	Pharmacien
	<b>Roulet</b>	<b>François</b>	Journaliste
	<b>Aubert</b>	<b>Rachel</b>	Municipale
Secrétaire	<b>Vergères</b>	<b>Patricia</b>	voix consultative
	<b>Perrinjaquet</b>	<b>François</b>	voix consultative

### 4. Personnel et intervenants divers

#### Personnel socio-sanitaire

Educateur à Entrée de Secours depuis 15 ans, **Michel Schaer** a pris une retraite anticipé à fin mars. Il a continué cependant à assumer quelques journées de remplacement durant le reste de l'année, en dépannage sur des périodes où le personnel d'EdS se trouvait en sous-effectif. Nous le remercions vivement pour la qualité et l'état d'esprit dans lequel il a assumé son travail tout au long de ces trois lustres de collaboration.

**Jean-Sébastien Renaud** exerce une activité de psychothérapeute en cabinet depuis le mois de mai. Il a toutefois gardé un jour de travail hebdomadaire à EdS, ce qui nous permet de pouvoir encore profiter de ses compétences.

**David Tschopp** est passé de Nyon à Morges en cours d'année.

Relevons encore l'engagement en cours d'année de **Chantal Paccaud**, ainsi que de **Xavier Gottraux** pour un contrat de durée déterminée le dernier trimestre de l'année; et quelques remplacements effectués en juillet et septembre par **Simon Lépine**, ancien collaborateur d'EdS-Nyon,

Dès lors, en 2018 l'équipe de Morges a été composée de :

- **Vergères Patricia**, intervenante socio-médicale & secrétaire; à 80 %,
- **Medolago Bianca**, infirmière; à 90 %, puis à 80 % dès août,
- **Renaud Jean-Sébastien**, psychologue; à 80 %, puis à 20 % dès mai,
- **Bissig Anne**, éducatrice; à 80 %,
- **Paccaud Chantal**, éducatrice; à 80 % dès avril,

- **Schaer Michel**, éducateur; à 55 % jusqu'à fin mars, puis quelques remplacements,
- **Tschopp David**, éducateur; à 80 % dès mai, puis à 65 % dès juillet,
- **Morel Sacha**, éducateur en formation; à 70 %,

et celle de Nyon de :

- **Mélen Anne**, infirmière; à 70 %,
- **Bürki Ariane**, infirmière; à 90 %,
- **Tschopp David**, éducateur; à 80 % jusqu'à fin avril,
- **Merighi Patrick**, éducateur; à 65 %, puis 75 % dès juillet,
- **Lépine Simon**, éducateur; quelques remplacements en juillet et septembre,
- **Gottraux Xavier**, éducateur; à 80 % du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre,
- **Perrinjaquet François**, directeur; à 100 %.

Patricia Vergères effectue également des tâches administratives pour le centre nyonnais.

Les deux équipes peuvent se compléter l'une l'autre quand une des structures est en sous-effectif.

### **Médecins consultants**

A Morges et depuis maintenant de très nombreuses années, les médecins consultants sont les docteurs **Dominique Gilliard**, **Catherine Trautmann** et **Pierre-Henri Leresche**.

**Pierre-Henri Leresche** consulte aussi à Nyon, avec le docteur **Patrick Rouhani**.

En 2018, le temps de consultation hebdomadaire cumulé des deux sites a été de 8 h.

### **Consultations psychiatriques**

**Sasha Smolders**, médecin psychiatre du Pôle addictologique du Secteur Psychiatrique Ouest (SPO), est présente une après-midi par semaine dans chacun des deux centres.

### **Entretien des locaux**

L'entretien de nos locaux de Morges est assuré par **Gyurgitsa Shaykarova**. Elle a été remplacée durant les quatre derniers mois de l'année par **Vesna Tashkova** en raison d'un congé maternité.

Nos locaux de Morges sont entretenus depuis le mois de février par **Patrick Bänziger**.

### **Analyse de pratique**

Les séances d'analyse de pratique, débutée en automne 2017 et animées par **Ann Tharin**, se sont poursuivies en 2018. Elles réunissent des collaborateurs des deux centres dans des réflexions communes.

## **Organe de révision des comptes**

Les comptes 2018 de l'association ont été révisés par un expert-réviseur agréé de la société **CRC Révision SA** de Lausanne.

## **5. Liens avec les réseaux professionnels**

Entrée de Secours est membre d'organismes et de groupes de travail réunissant les institutions et professionnels vaudois et romands, principalement du réseau des "addictions" :

- la Coordination cantonale des centres d'accueil à bas seuil du canton - CABS -,
- le Groupement romand d'études des addictions - GREA -,
- le comité scientifique de la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances - FORDD -,
- la Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions - CRIAD -,
- le Programme cantonal de prévention des maladies transmissibles - PPMTMS -,
- le Dispositif cantonal vaudois d'indication et de suivi en addictologie - DCISA -,
- le groupe addictions de l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP -,
- le groupe régional du Programme de perfectionnement en médecine de l'addiction - PPMA -,
- la plateforme d'échange "Santé mentale et addictions" du Réseau Santé la Côte (qui a démarré ses activités en 2018),
- le Colloque social de Nyon,
- le Réseau Ado de Nyon.

## **6. Rencontres interinstitutionnelles**

Pour assurer un travail d'orientation des usagers de qualité, des collaborations fructueuses et nous nourrir de réflexions issues de leur pratique, il nous paraît indispensable de bien connaître les institutions du réseau du domaine des addictions. C'est pourquoi nous essayons de consacrer, chaque année, une ou deux journées pour des visites institutionnelles.

Après avoir consacré une journée à la visite d'institutions du Nord vaudois en 2016, une pour visiter des institutions lausannoises et une pour des structures de l'Est du canton en 2017, les collaborateurs d'EdS ont, au cours d'une journée de 2018, été visiter l'Arcadie à Yverdon, le Foyer l'Epi à Menières et le Tremplin à Fribourg.

Pour des échanges interprofessionnels et de clarification des collaborations, nous avons eu l'occasion de recevoir ou d'aller rendre visite à de nombreux professionnels d'autres institutions, et notamment : intervenants de Département Ouest, éducateurs de proximité de Morges, collègues de la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme, travailleurs sociaux de Rel'Aids, responsables de l'Espace Prévention La Côte, policiers de Nyon, assistants sociaux de l'Office régional de protection des mineurs de l'Ouest vaudois,...

D'autre part, des collaborateurs d'Entrée de Secours ont participé au Forum Addictions qui a réuni les professionnels vaudois du domaine au printemps, ainsi qu'à la Journée du Logement La Côte en automne et à la Journée "Support! Don't punish!" en se joignant aux actions d'institutions lausannoises.

Le personnel de Nyon a participé aux discussions dans le cadre de la démarche citoyenne "Participanyon", sur le thème "activités communautaires" au square Perdtemps.

Il a également apporté un soutien à la préparation d'une soupe populaire à Nyon durant l'hiver.

## **7. Collaborations interinstitutionnelles**

Entrée de Secours collabore avec de nombreux partenaires des réseaux sociaux et sanitaires, dont notamment :

Entrée de Secours participe au colloque addictologique mensuel du **Secteur Psychiatrique Ouest**. Ces rencontres et, surtout, les contacts qui ont lieu dans le cadre du suivi des patients, ont permis d'acquérir une bonne connaissance réciproque et de la fluidité dans les rapports entre les intervenants d'EdS et le personnel médical et infirmier de l'Hôpital psychiatrique de Prangins (HPP), favorisant un suivi cohérent et coordonné des patients communs.

Une collaboration avec la **Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA)** existe dans le cadre du Dispositif Cantonal Vaudois d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA), des intervenantes sociales de la FVA ayant un mandat d'évaluation dans le cas de situations spécifiques alcool. Nous espérons que la collaboration qui a pu se tisser dans le cadre du DCISA pourra se maintenir le jour où ce mandat confié par le canton à la FVA se terminera.

Des échanges ont eu lieu avec l'**Espace Prévention La Côte** dans le but d'une plus grande coordination et collaboration entre nos deux entités dans le domaine de la prévention des comportements à risques. Ils ont débouché sur la signature d'une convention de collaboration.

Le personnel du **Service des urgences de l'hôpital de Morges** peut nous contacter en dehors des heures d'ouverture du centre s'il est sollicité pour un problème lié à une cure de substitution (généralement les week-ends ou les jours fériés).

**En tant que centre de compétence régional en matière d'addictions**, EdS intervient dans un rôle de coordination, de soutien et de conseil. A ce titre, EdS offre ses compétences dans le domaine en intervenant en EMS et foyers de la filière psychiatrique, ainsi qu'auprès de médecins et de services sociaux.

## **8. Fréquentation des centres**

	<b><u>Morges</u></b>	<b><u>Nyon</u></b>
<b><u>Contacts journaliers avec usagers :</u></b>		
<b>Nombre d'usagers venus au centre</b>	<b>27<sup>1</sup></b>	<b>11</b>
<b>Contacts téléphoniques et courriels</b>	<b>5<sup>1</sup></b>	<b>4</b>
<b>Contacts dans démarches hors centre</b>	<b>1<sup>1</sup></b>	<b>1</b>
<b><u>Nouveaux usagers</u></b>		
<b>ayant fréquenté le centre<sup>2</sup> :</b>	<b>49</b>	<b>95</b>
<b><u>Nouvelles demandes</u></b>		
<b>d'aide ou de prise en charge<sup>3</sup> :</b>	<b>39</b>	<b>70</b>
<b><u>Bénéficiaires de prestations :</u></b>	<b>~ 250</b>	<b>165</b>

Le nombre de passages dans le centre d'accueil de Morges a légèrement baissé après l'ouverture de l'antenne nyonnaise.

L'équipe socio-sanitaire de Nyon consacre une part conséquente de son temps de travail dans des interventions extra-muros.

En ce qui concerne le nombre de bénéficiaires de prestations, on constate une nette progression à EdS-Nyon en 2018 (118 en 2017, soit une augmentation de 40 %).

<sup>1</sup> Moyenne calculée sur les quatre derniers mois de l'année.

<sup>2</sup> Personnes ayant fréquenté le lieu d'accueil pour la première fois en 2018.

<sup>3</sup> Ne sont pas comprises dans les "nouvelles demandes" les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation d'EdS ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile).

## **9. Prestations**

Par les prestations qu'elle propose à ses usagers, EdS a pour objectifs de :

- contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie sociale, physique et psychique en vue d'accéder à un mieux-être,
- tendre à une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle et à l'atteinte d'une plus grande autonomie afin de réduire la marginalisation,
- permettre une prise de conscience de ses droits et d'assumer ses devoirs de citoyen.

EdS offre une large palette de prestations à seuils différenciés, permettant aussi bien de bénéficier de prestations d'accueil à bas seuil d'accessibilité dans un cadre collectif que de prestations de soutien par un accompagnement individualisé qui tient compte de la situation de la personne, de ses objectifs, de sa motivation, de ses moyens personnels et de son réseau socio-médical. La fréquence et l'intensité du suivi sont fort variables d'un usager à l'autre.

EdS ne se substitue pas à l'offre de prestations existante dans le réseau médico-social, mais la complète. Les intervenants des centres informent les usagers sur les prestations existantes dans le réseau, facilitent le contact et les accompagnent si besoin dans les étapes de leur parcours de vie.

EdS accueille des personnes souffrant d'addiction quelle que soit leur situation, en reconnaissant leurs droits tout en les accompagnant dans l'exercice de leurs compétences sociales et de leurs devoirs.

Les prestations découlant des accompagnements individualisés sont fournies pendant et en dehors des temps d'ouverture du centre d'accueil.

### **9.1 Accueil**

Nos centres sont ouverts du lundi au vendredi, de 14 à 19 heures (sauf le mercredi à Nyon). En dehors de ces heures, le personnel reçoit sur rendez-vous.

Les horaires d'ouverture sont inchangés depuis de très nombreuses années. Une réflexion sur les activités de nos centres d'accueil pourrait déboucher à l'avenir sur une modification des horaires d'ouverture.

Table Suisse nous livre des invendus de magasins deux fois par semaine et, à Morges, le Tea-Room Plan B de la Fondation Le Relais met à disposition du centre ses invendus tous les jours de la semaine.

Les deux centres organisent une fois par semaine un repas collectif permettant un moment de partage convivial autour d'un repas simple, équilibré et peu onéreux. D'autre part, les usagers peuvent accéder à de la nourriture froide, prendre de la soupe ou se cuisiner un plat (en fonction des aliments que nous avons à disposition) pendant toute la durée d'ouverture de nos centres. Ils peuvent aussi prendre de la nourriture à l'emporter.

**En 2018, entre 6 et 7 usagers par jour ont pris un repas à EdS Morges et entre 5 et 6 à Nyon.**

## **9.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques**

### **- Entretiens individuels**

Le personnel des centres a de nombreux **entretiens individuels de soutien et conseil informels** avec les usagers. Les motifs de ces entretiens sont fort divers : aide à la gestion de situations de la vie quotidienne, gestion de situations de crise, motivation à entreprendre des démarches diverses, soutien moral,...

Le nombre d'**entretiens informels** est d'environ **900 par mois à Morges et 90 à Nyon** (il y en a moins à Nyon en raison, d'une part, d'un jour d'ouverture hebdomadaire en moins et d'une fréquentation plus basse du centre d'accueil, mais aussi du fait qu'une part importante des personnes qui fréquentent le centre rencontrent un intervenant socio-sanitaire dans le cadre d'un entretien formel).

D'autre part, **110 entretiens formels à visée thérapeutique** (entretiens motivationnels ou de soutien, prévention de la rechute,...) **ont eu lieu mensuellement à Morges en 2018 et 85 à Nyon.**

### **- Thérapie comportementale et cognitive (TCC)**

En début d'année, un des deux intervenants psycho-sociaux d'EdS formés en thérapie comportementale et cognitive a pris sa retraite et le deuxième a fortement diminué son temps de travail. Dès lors, cette prestation n'est disponible plus que sur le site de Morges.

En 2018, **16 personnes ont bénéficié de séances de thérapie comportementale et cognitive.**

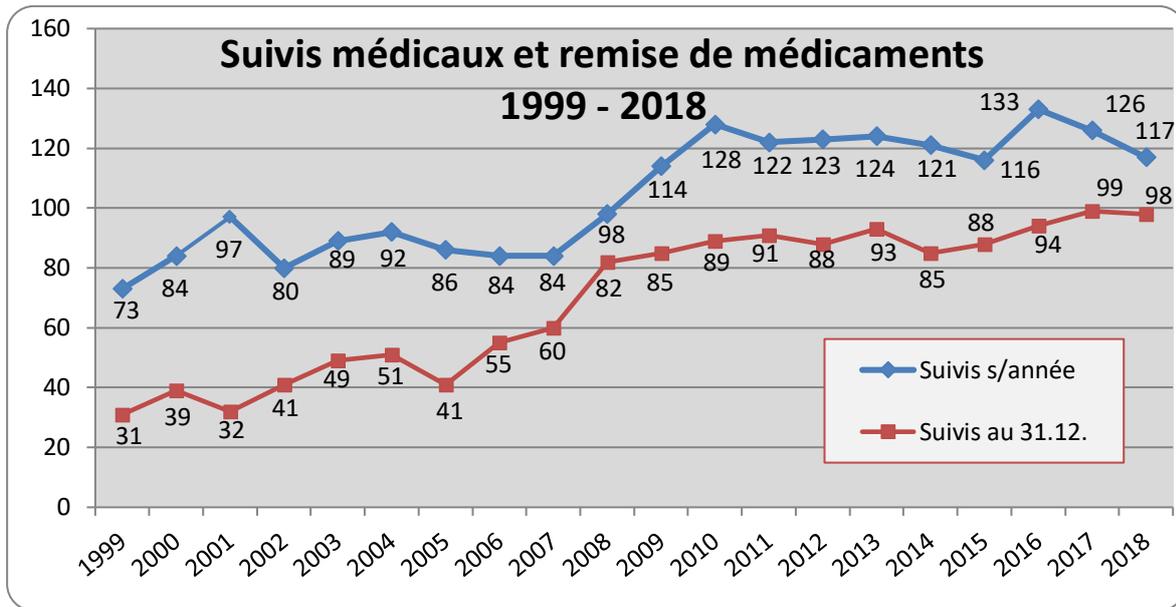
### **- Consultations par la psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest**

Les consultations assurées une après-midi par semaine dans chaque centre par une psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest permettent un accès facilité aux soins psychiatriques. Elle assume d'autre part un travail de liaison soutenu entre les unités hospitalières et EdS, ainsi qu'une partie de la prescription des traitements médicamenteux en coordination avec les médecins traitants du centre.

**L'équipe morgienne a comptabilisé 31 consultations et 145 consiliums avec la psychiatre du SPO en 2018.**

**A Nyon, il y a eu 32 consultations et 181 consiliums.**

### 9.3 Prestations médicales et remise de médication



#### A Morges :

**81 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 67 étant encore suivies en fin d'année.**

#### A Nyon :

**36 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 31 étant encore suivies en fin d'année.**

### 9.4 Soins de base

Les usagers de nos centres ont accès à des équipements et du matériel d'hygiène. Ils ont notamment à disposition une douche et une machine à laver/sécheuse. **A Morges comme à Nyon, c'est en moyenne une personne par jour qui en bénéficie.**

### 9.5 Soins infirmiers

Le personnel paramédical des centres dispense divers actes infirmiers : soins de plaies, d'infections ou d'abcès, prises de sang, vaccinations, ECG, injections de médicaments, suivis de la contraception, dépistages et suivis infectiologiques,...

**A Morges, 25 soins infirmiers délégués sont dispensés par mois. D'autre part, 5 à 6 soins ou conseils de santé y sont prodigués par jour. A Nyon, 5 à 6 soins infirmiers sont donnés par mois et un soin ou conseil de santé par jour.**

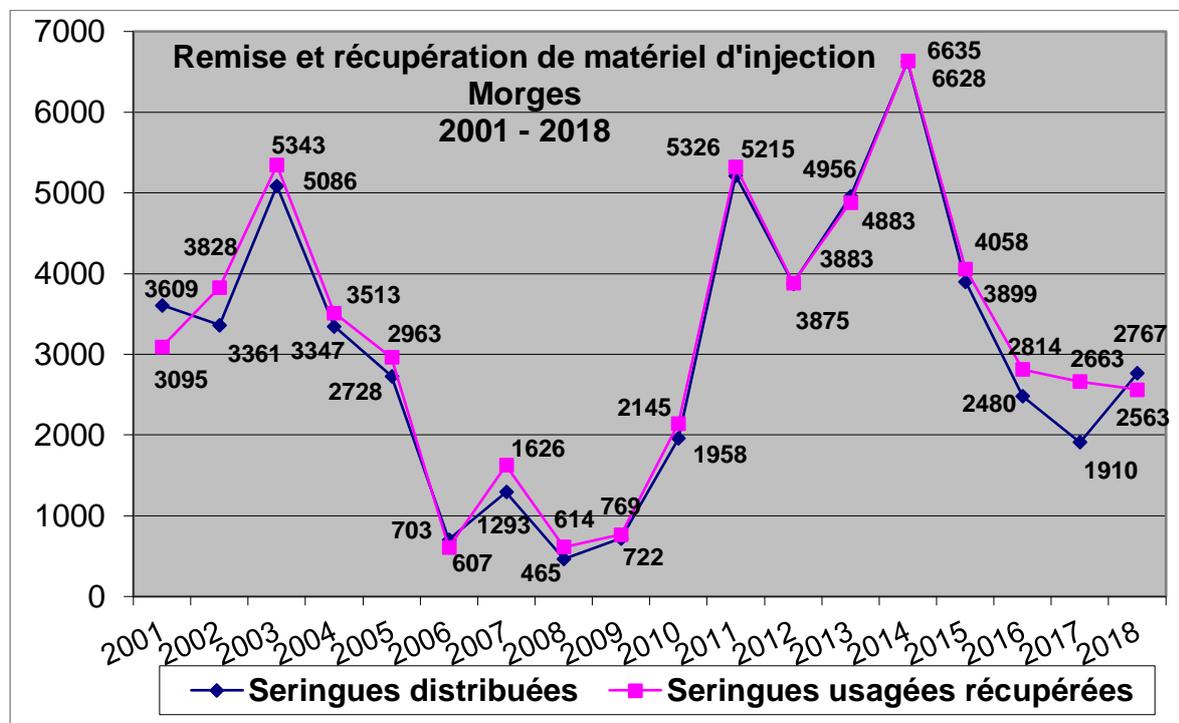
## 9.6 Approche corporelle

La méthode d'auriculothérapie Nada est proposée aux usagers dans les deux centres d'EdS. Cette technique d'acupuncture a pour effet de détendre et d'atténuer les sensations de stress et d'anxiété.

## 9.7 Prestations de réduction des risques

Les prestations de réduction des risques consistent en informations données aux usagers sur les produits, les modes de consommation, les interactions entre produits et la prévention au quotidien; ainsi que dans la remise de matériel de consommation stérile.

A Morges, le nombre de seringues remises est remonté après une grosse diminution les trois années précédentes, comme nous le montre le graphique ci-dessous.



A Nyon, la demande de matériel stérile reste faible, même si elle a progressé de manière importante par rapport à l'année précédente (104 seringues remises en 2017, 493 en 2018).

Les services des urgences des hôpitaux de Morges et de Nyon remettent du matériel d'injection stérile fourni par EdS, permettant ainsi un accès au matériel 24h/24 tout au long de l'année dans l'Ouest vaudois.

Comme chaque année, nous avons procuré du matériel d'injection aux Premiers secours du camping du Paléo Festival de Nyon. Seules 8 seringues ont été remises en 2018.

## **9.8 Prestations socio-éducatives**

### **- Travail de proximité et accompagnement dans des démarches hors-centre**

Les collaborateurs des centres accompagnent les usagers dans des démarches hors-murs pour divers motifs : visites et admissions en institution, hospitalisations, démarches administratives,... Ils interviennent également à domicile en cas de besoin. En 2018, **13 démarches mensuelles hors centre ont été effectuées en moyenne à Morges et 19 à Nyon.**

Dans le cadre du suivi des usagers, le personnel socio-sanitaire des centres participe régulièrement à des **entretiens avec d'autres membres du réseau social et/ou médical**. En 2018, **l'équipe de Morges a participé à 42 entretiens de réseau par mois et celle de Nyon à 33 séances**. D'autre part, le personnel des centres a fréquemment des **contacts téléphoniques avec des membres du réseau** au sujet d'usagers : **180 par mois à Morges, 67 par mois à Nyon.**

### **- Activités occupationnelles d'insertion**

Nous encourageons nos usagers à pratiquer des activités structurantes qui leur permettent d'utiliser positivement leur temps libre et leur procurent de saines satisfactions.

Pour ce faire, nous collaborons activement avec SPort'ouverte, association qui organise des activités sportives et de plein-air destinées à des personnes marginalisées.

Des activités sont aussi proposées dans le cadre d'Entrée de Secours. En 2018, 8 sorties "tennis" ont été organisées durant la belle saison à l'intention des usagers de ses deux centres.

Le personnel de Nyon ayant été en sous-effectif une partie de l'année, il a manqué de forces vives pour organiser des activités occupationnelles d'insertion<sup>4</sup>.

A Morges, l'atelier de céramique a accueilli des usagers tout au long de l'année (43 séances).

En outre, plusieurs activités ont été proposées durant les heures d'ouvertures du centre : un atelier de préparation de repas à 4 reprises, un de fabrication de cosmétique deux après-midi, un de décoration de porcelaine, un d'origami et un de confection de cartes de vœux.

Quelques usagers ont bénéficié de billets de spectacles gratuits, grâce à Rebond'Art. Cette association les collecte et les redistribue à des personnes démunies par l'intermédiaire d'institutions sociales comme EdS.

Des entrées au festival international de cinéma de Nyon ont été offertes par son organisateur, la Fondation Visions du Réel.

---

<sup>4</sup> Nous entendons par "activité occupationnelle d'insertion" un temps encadré par les collaborateurs qui est destiné à l'expérience de moments de plaisir sans consommation de produit et au tissage du lien social par le partage d'une activité en groupe.

## **9.9 Prestations socio-administratives**

### **- Démarches administratives diverses**

Pour effectuer leurs démarches administratives, les usagers ont un libre accès à un ordinateur relié à internet et une imprimante, ainsi qu'au téléphone.

Nous les aidons à mener à bien leurs démarches administratives et la gestion de leurs finances en cas de besoin. Les aides sont diverses : ouverture et traitement des courriers administratifs, rédaction de courriers divers, explication et soutien dans la gestion de l'assurance maladie, établissement de la déclaration d'impôt, démarches pour l'obtention de papiers officiels, constitution d'un dossier de postulation et recherches d'emploi, constitution d'un dossier auprès de l'Assurance Invalidité ou du Revenu d'Insertion, recherche de logement ou d'hébergement d'urgence, soutien dans l'élaboration et la gestion d'un budget, médiation avec les créanciers, rencontres de coordination avec les curateurs et les assistants sociaux du CSR, soutien dans les demandes de curatelle volontaire,...

**En 2017, 39 usagers du centre morgien ont bénéficié d'aides administratives et 22 à Nyon.**

## **9.10 Evaluations et indications pour séjours résidentiels**

En tant que centre d'évaluation et d'indication du Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA), EdS intervient lorsqu'un projet de séjour résidentiel est envisagé par une personne ou par son réseau de soin.

**En 2018, ce sont 54 personnes qui ont bénéficié de prestations dans le cadre du DCISA à EdS; soit 27 personnes dans chacun des centres.**

En complément des entretiens d'évaluation et d'indication prévus dans le processus du DCISA, EdS intervient en offrant différentes prestations en fonction des besoins de la personne : un entretien préalable (notamment lorsque le projet est envisagé par les soignants dans le cadre des démarches de sortie d'hospitalisation), l'organisation d'un séjour médicalisé de stabilisation ou de sevrage préalable à l'admission en Etablissement Socio-Educatif, l'accompagnement dans les visites de préadmission lorsque la personne a besoin d'un soutien pour mener à bien la démarche, un soutien dans les démarches administratives et financières liées à l'admission, la participation aux bilans éducatifs des institutions résidentielles en tant que référents ambulatoires, la transition vers les structures ambulatoires lorsque le séjour résidentiel se termine ou lorsque l'indication initiale se fait directement sur les services médico-sociaux ambulatoires, la reprise du suivi ambulatoire à la sortie de l'Etablissement Socio-Educatif si besoin.

La création du DCISA a entraîné pour EdS une augmentation des contacts avec des personnes souffrant d'addiction à l'alcool, ainsi qu'une intensification de la collaboration avec la Fondation Vaudoise contre

l'Alcoolisme (FVA). Pour toute nouvelle demande d'évaluation concernant une problématique alcool, la FVA est contactée afin de coordonner notre intervention, dans un esprit de flexibilité et de réactivité.

Des rencontres interinstitutionnelles ont lieu avec des Etablissements Socio-Educatifs du secteur des addictions, afin d'échanger sur nos collaborations autour du DCISA et sur les évolutions que nous constatons dans notre domaine d'intervention.

### 9.11 Action de prévention

Une semaine de **Prévention de l'hépatite C** a été mise sur pied dans les deux centres, avec notamment pour supports des panneaux explicatifs disséminés dans le local d'accueil, ainsi que l'utilisation d'un Jeu de l'Oie créé par du personnel d'EdS et spécifiquement destiné à animer des activités de prévention et susciter le dialogue.

## 10. Usagers

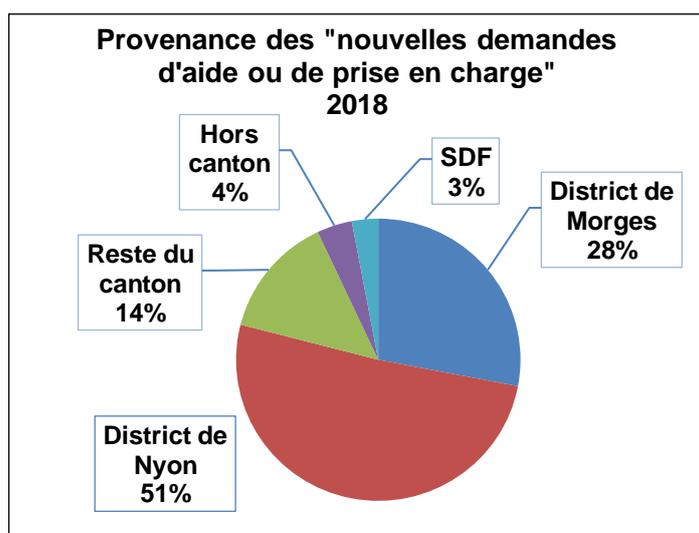
Le profil des usagers d'EdS est très varié, que ce soit en termes de demande, de situation ou d'âge. Nous sommes aussi bien sollicités par des personnes intégrées socialement et professionnellement qui demandent un suivi médical avec un traitement de substitution que par des personnes vivant en situation de précarité, sans domicile fixe, sans emploi, avec des troubles somatiques et psychiques importants et qui nécessitent un suivi psycho-social et médical plus conséquent.

Par ailleurs, EdS répond aux demandes des proches, leur offrant un espace de parole, de soutien, d'information et des entretiens de famille.

### 10.1 Provenance<sup>5</sup>

Le nombre de "nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" faites à EdS-Nyon a augmenté de plus de 40 % en comparaison avec l'année précédente.

Ainsi, près des deux tiers de ces nouvelles demandes ont été faites dans notre centre de Nyon.



<sup>5</sup> Y compris les "nouvelles demandes" de proches de personnes toxicodépendantes.

## **10.2 Motifs des "nouvelles demandes"**<sup>6</sup>

La demande d'un "Traitement médical et/ou d'une remise de médication" a longtemps été le motif principal des "Nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge". En 2011, il était présent dans trois quart des nouvelles demandes et a baissé presque chaque année depuis. En 2018, c'est le motif de 23 % des nouvelles demandes formulées dans nos deux centres.

Présent dans 47 % des premières demandes de l'année, le motif le plus fréquent ayant amené les nouveaux usagers d'EdS-Nyon à demander de l'aide est "l'Orientation/accompagnement vers une institution résidentielle ou pour sevrage" (24 % à Morges).

A Morges, le motif principal en 2018 consiste en une demande de "Soutien psychologique et d'entretiens individuels et/ou de famille" (dans 30 % des cas à Morges et dans 36 % à Nyon).

Un autre motif important présent en 2018 est la demande "d'Aide administrative" (27 % à Morges et 17 % à Nyon). Nous pouvons relever aussi que 18 % des nouvelles demandes faites à EdS-Morges incluent le désir d'un soutien à la "gestion du temps de loisirs".

## **10.3 Profil des usagers**

Les données sur le profil des usagers proviennent d'une part des informations récoltées sur les "Nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" de l'année<sup>7</sup> et, d'autre part, de l'étude PAPU<sup>8</sup>.

### **- Le genre**

En 2018, les femmes représentent 36½ % des nouveaux usagers à Morges et 32 % à Nyon.

Ce pourcentage est un peu plus bas dans la fréquentation des centres la semaine de l'enquête PAPU 2018 : 25½ % à Morges, 24 % à Nyon.

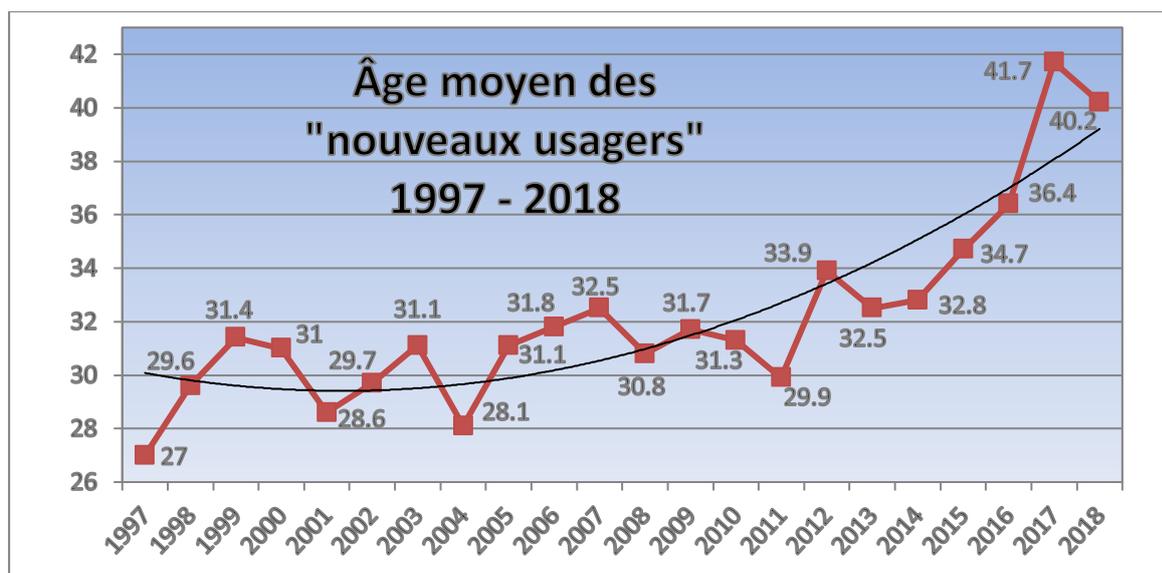
---

<sup>6</sup> Une première demande peut avoir plusieurs motifs.

<sup>7</sup> Quand une personne nous sollicite pour la première fois, un questionnaire de "demande d'aide ou de prise en charge" est rempli. C'est sur la base des indications fournies par ces questionnaires qu'est défini le profil de nos "nouveaux usagers" (les questionnaires des proches ne sont pas pris en compte).

<sup>8</sup> L'étude PAPU ("Pointage Annuel du Profil des Usagères et Usagers"), réalisée par le Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne sur mandat du Service de la santé publique, a pour but de récolter des données sur le profil des usagers des centres d'accueil à bas seuil d'accessibilité du canton qui accueillent des usagers de drogues (sur la base de questionnaires remplis par les usagers au cours d'une semaine du mois de novembre).

## - L'âge



Après une hausse substantielle l'année précédente<sup>9</sup>, l'âge moyen des nouveaux usagers a baissé en 2018; se maintenant toutefois au dessus des 40 ans.

L'âge moyen des nouveaux usagers de Morges a continué d'augmenter (43¾ ans, contre 42 ans en 2017), alors que celui de ceux de Nyon a baissé (38¼ ans, contre 41¼ ans en 2017).

En 2018, le nouvel usager le plus jeune a 19 ans, le plus âgé 70 ans.

Dans l'enquête PAPU 2018, l'âge moyen est de 42½ ans à Morges (de 25 à 64 ans) et de 37½ ans à Nyon (de 23 à 60 ans), soit légèrement plus bas que celui des nouveaux usagers.

## - La parentalité

En 2018, la moitié de nos nouveaux usagers ont des enfants.

Les problèmes d'addiction impactent généralement largement l'entourage, les enfants étant particulièrement touchés. Dès lors, la résolution des problèmes psycho-sociaux et d'addiction de nos usagers profite aussi à leurs proches, et notamment à leurs enfants.

## - Le logement

La situation de logement de nos nouveaux usagers de Morges et de Nyon est très différente. A Morges, après avoir connu un pic à 36 % en 2016 et avoir déjà chuté à 20 % en 2017, le pourcentage des "Sans domicile fixe" parmi les nouveaux usagers du centre est de 6 % en 2018.

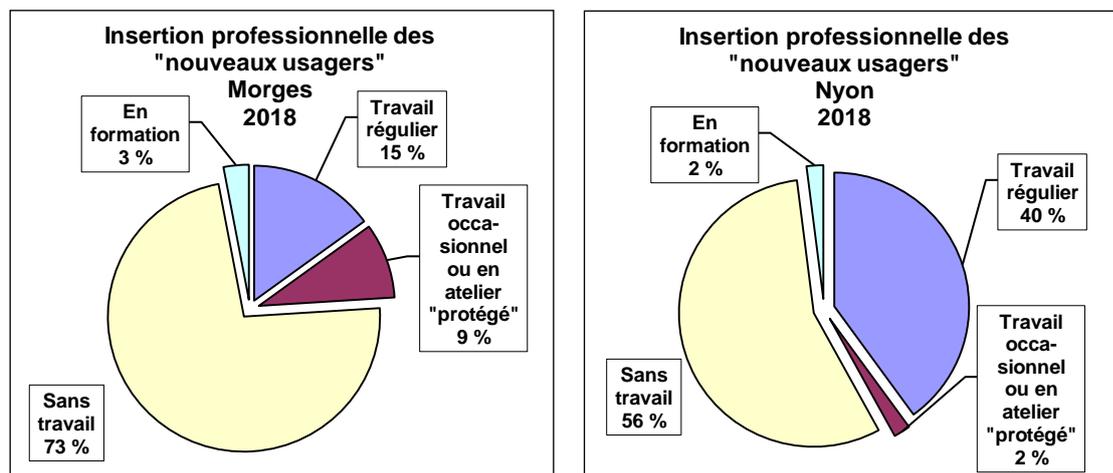
Par contre, à Nyon, ce pourcentage est monté à 30 % (21 % en 2017).

<sup>9</sup> L'augmentation des personnes présentant principalement une problématique de consommation d'alcool parmi les usagers d'EdS est une des explications de la forte hausse de l'âge moyen des usagers en 2017 (pour une partie d'entre elles, le contact s'est instauré dans le cadre du processus du DCISA).

Aussi bien à Morges qu'à Nyon, 6 % des nouveaux usagers de l'année vivaient en institution.

La situation de logement qui ressort de l'étude PAPU 2018 est un peu plus mauvaise. A Morges, la semaine durant laquelle l'étude a été faite, 15 % des usagers ayant fréquenté le centre étaient SDF (24 % en 2017). A Nyon, 42 % étaient SDF (6 % en 2017).

### - L'insertion professionnelle



L'insertion professionnelle des nouveaux usagers varie fortement d'une année à l'autre (en 2017, le pourcentage des "sans travail" était de 52 % à Morges et de 79 % à Nyon; en 2016 : de 76 % à Morges et de 52 % à Nyon).

### - Les sources de revenus

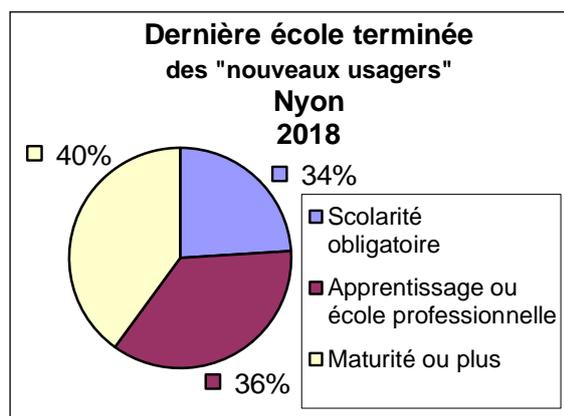
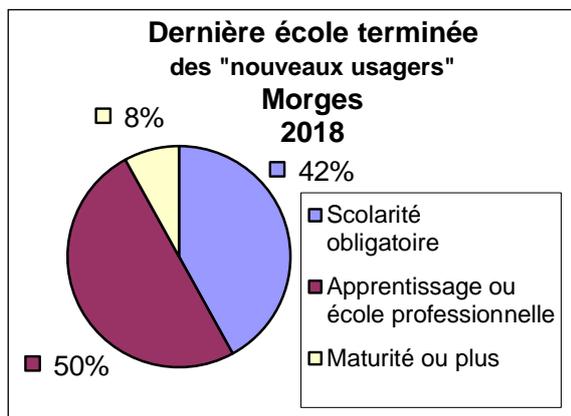
Le tableau ci-dessous sur les sources de revenus des usagers fréquentant les centres est tiré de l'étude PAPU 2018.

#### Sources de revenus au cours des 30 derniers jours

Type de ressource	Morges 2016	Morges 2017	Morges 2018	Nyon 2016	Nyon 2017	Nyon 2018
Travail à plein temps	19.7%	17.4%	18.5%	22.2%	16.7%	4.0%
Travail à temps partiel	8.2%	6.5%	1.9%	5.6%	16.7%	4.0%
Intérim, travail temporaire	1.6%	0.0%	3.7%	5.6%	0.0%	12.0%
Assurances	24.6%	26.1%	33.3%	22.2%	44.4%	16.0%
Aide sociale	49.2%	47.8%	42.6%	33.3%	27.8%	52.0%
Famille, amis, compagnon	8.2%	10.6%	7.4%	16.7%	5.6%	8.0%
Faire la manche	6.6%	6.5%	3.7%	0.0%	5.6%	24.0%
Revenus illégaux	4.9%	8.7%	5.6%	11.1%	5.6%	8.0%
Autre	0.0%	0.0%	3.7%	0.0%	11.1%	8.0%

Note : Les répondants pouvaient indiquer plusieurs sources de revenu.

## - La formation



Nous pouvons relever une proportion de personnes ayant fait des études supérieures particulièrement élevée en 2017 (12 % à Morges et 21 % à Nyon). En 2018, si elle a baissé un peu à Morges (8 %), elle a par contre atteint des proportions extrêmement hautes à Nyon avec 40 %.

## - Les produits consommés

### Produits consommés par les usagers des centres

#### *Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours, 2018*

	EdS Morges	EdS Nyon
Alcool	73.1%	81.8%
Cannabis	65.3%	87.0%
Cocaïne	28.6%	33.3%
Héroïne	47.1%	31.8%
Crack	20.8%	15.0%
Benzodiazépines au noir	31.3%	19.1%
Ecstasy (MDMA)	6.3%	14.3%
Speedball	2.1%	4.8%
Amphétamines	0.0%	28.6%
Méthadone au noir	6.4%	9.5%
Morphine au noir	0.0%	0.0%
Autres substances	7.3%	11.5%
Crystal	0.0%	0.0%
NPS	2.1%	0.0%
Buprénorphine	0.0%	0.0%

NPS : New Psychoactive Substances

L'enquête PAPU nous renseigne sur les consommations de produits des usagers des centres.

On constate toujours un niveau élevé de consommation, et particulièrement d'alcool et de cannabis. Il est à relever que parmi les usagers qui fréquentent nos centres avec le plus de régularité et sur de longues périodes se trouvent des utilisateurs de l'accueil à bas seuil d'accessibilité, ainsi que des personnes suivies socialement et/ou médicalement que nous ne pouvons pas réorienter vers d'autres professionnels médico-sociaux du réseau en raison de leurs lourdes problématiques addictives, sociales et psychologiques.

## Produits consommés par les nouveaux usagers des centres

En 2015, la moitié des nouveaux usagers avait consommé de l'héroïne au cours des 30 derniers jours. Cette proportion a chuté pour n'être plus que de 24 % à Morges et 15 % à Nyon en 2017 et s'est stabilisée en 2018 : 24 % à Morges et 19 % à Nyon.

Pour ce qui est de la consommation de cocaïne, après avoir aussi connu une forte diminution pour atteindre un pourcentage de 26 % à Morges et de 21 % à Nyon en 2017, elle est remontée en 2018 à 39 % à Morges et 49 % à Nyon.

Si les personnes ayant une consommation d'alcool problématique n'ont constitué "que" 42 % des nouveaux usagers à Morges, elles ont atteint 72 % de ceux de Nyon (pourcentages plus bas cependant que ceux du PAPU).

Outre les consommations de cannabis (33 % à Morges, 43 % à Nyon), relevons notamment des consommations d'Ecstasy (9 % et 15 %) et d'amphétamines (15 % et 13 %).

### **- L'injection de produits**

Ces dernières années, la proportion des consommateurs par injections parmi nos usagers a diminué.

Parmi les nouveaux usagers, le pourcentage de ceux que nous savons avoir consommé par injection au cours de leur vie est resté stable en 2018 (27 % à Morges et 15 % à Nyon). Et, à notre connaissance, seuls deux nouveaux usagers de Morges avaient consommés par injection au cours des 30 derniers jours, et un seul à Nyon.

Quant à l'étude PAPU, elle indique un pourcentage de 19 % des usagers du centre morgien ayant consommé par injection au cours des 30 derniers jours (et 46 % d'inhalateurs et/ou sniffeurs). A Nyon, seules 2 personnes ont consommé par injection (61 % ont inhalé et/ou sniffé).

### **- L'âge de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne**

En 2018, l'âge moyen de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne chez les nouveaux usagers est de 18¼ ans à Morges (entre 11 et 30 ans) et de 20¾ ans à Nyon (entre 12 et 37 ans).

## **11. Fondation des Amis d'Entrée de Secours**

Organisée par la Fondation des Amis d'Entrée de Secours, la 12<sup>ème</sup> édition de la Course de l'Indépendance a eu lieu le vendredi 21 septembre.

Les deux courses d'une demi-heure n'ont pas été perturbées par la pluie de cette journée orageuse. La température un peu fraîche de début d'automne n'a pas empêché les personnes qui sont restées manger la traditionnelle raclette d'après courses de passer une bonne soirée.

La prochaine édition de la course aura lieu le vendredi 20 septembre 2019.

## **12. Perspectives 2019**

Nous constatons des changements dans le profil et les besoins des personnes qui nous sollicitent.

Nous relevons déjà l'année dernière la présence de plus en plus fréquente à EdS de personnes dont la problématique addictive majeure est l'alcool et nous constatons qu'une partie d'entre elles ne trouve pas, dans notre région, de réponses adaptées à certains de ses besoins.

Nous faisons part aussi de notre sentiment que nous serons de plus en plus amenés à offrir un accompagnement individualisé intensif à une frange d'utilisateurs dont les troubles liés au vieillissement et à une détérioration de leur état de santé psychique ou somatique constituent un obstacle à leur maintien à domicile.

D'autres constats émergent, notamment : une diminution du traitement médical comme première demande de soutien à EdS, une diminution des jeunes utilisateurs consommateurs d'héroïne, une diminution des consommations par injection.

Ces changements constatés dans le profil et les besoins des personnes toxicodépendantes nous amènent à nous pencher sur le fonctionnement et les prestations proposées par notre institution pour, le cas échéant, les adapter afin de répondre au mieux aux défis de ces prochaines années.

Nous espérons que se concrétisera enfin durant l'année 2019 un projet de création d'une unité spécialisée en addictologie à l'hôpital psychiatrique de Prangins. Elle devrait permettre d'améliorer encore les collaborations entre le monde hospitalier et l'ambulatoire, la fluidité des passages de l'un à l'autre et la convergence des objectifs d'accompagnement et de soins des divers professionnels.

A Nyon, nous avons toujours le désir de trouver des locaux situés plus près du centre-ville, afin de faciliter l'accès à des personnes susceptibles de fréquenter Entrée de Secours pour ses prestations d'accueil à bas seuil d'accessibilité et de réduction des risques.

### **13. Conclusion**

Adapter adéquatement notre fonctionnement et nos prestations pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population souffrant d'addiction ne pourra se faire qu'avec des moyens suffisants. Pour ce faire, nous devons pouvoir compter sur des autorités politiques cantonales et régionales qui en soient conscientes.

Entrée de Secours se trouve actuellement face à des incertitudes sur la part de financement de ses activités par les communes de la région.

Pour le fonctionnement de la structure nyonnaise, la subvention de l'Association Régionale d'Action Sociale, bien que généreuse, reste inférieure au montant budgétisé en 2019. Nous espérons vivement que pour les années à venir nous puissions bénéficier d'un soutien régional correspondant au budget. L'équipe socio-sanitaire du centre est petite et il n'est pas possible de couper dans les temps de travail sans incidence négative sur les prestations offertes.

Quant à la situation dans le district de Morges, le fait de devoir solliciter chaque année ses 62 communes rend la pérennisation du soutien régional précaire. En tant que structure régionale à visée sociale, nous pensons, comme nous le font par ailleurs régulièrement remarquer des autorités communales, qu'il serait préférable d'avoir pour unique interlocuteur l'Association régionale d'Action Sociale et recevoir un soutien financier par son intermédiaire; comme cela est le cas dans les autres régions du canton pour des structures similaires à EdS.

Les prestations proposées par EdS s'adressent à la population de la région toute entière. Le montant sollicité auprès des communes est destiné à couvrir une petite partie des charges de nos prestations sociales. Nos activités s'inscrivent dans une vision d'action sociale régionale réfléchie, en complément et coordination avec les prestations offertes par les autres acteurs du domaine social régional.

François Perrinjaquet  
Directeur

*Nous remercions vivement toutes celles et ceux qui nous ont soutenus au cours de cette année, et en particulier :*

- l'Etat de Vaud,*
- les communes du district de Morges qui participent à nos charges d'exploitation,*
- l'Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay*
- l'Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon*
- les communes du district de Nyon qui participent à nos charges d'exploitation par l'intermédiaire de l'Association Régionale pour l'Action Sociale,*
- le Rotary-Club de Morges pour son don destiné à des travaux sur le bâtiment d'EdS à Morges*
- la famille Nicod et les donateurs divers,*
- Table Suisse et le Tea-room Plan B pour la fourniture de nourriture,*
- l'Association Rebond'Art qui met à disposition de nos usagers des billets d'entrée à des spectacles,*
- la Fondation Visions du Réel qui a offert des entrées à son festival international de cinéma,*
- les membres de l'association,*
- les coureurs et les parrains de la 12<sup>ème</sup> Course de l'Indépendance,*
- la Fondation des Amis d'Entrée de Secours pour l'organisation de la course et pour les divers soutiens apportés à l'association et à ses usagers.*

**Av. de Plan 14 – 1110 Morges**  
**Tél. 021/803.67.47**  
**Fax 021/803.67.21**

**Ch. de Duillier 16 – 1260 Nyon**  
**Tél. 022/361.03.44**  
**Fax. 022/361.44.78**

**[entreedesecours@bluewin.ch](mailto:entreedesecours@bluewin.ch)**  
**[www.entree-de-secours.ch](http://www.entree-de-secours.ch)**